

Dépêche AEF : Comment les classes préparatoires et les écoles se préparent à la réforme du lycée (débat CGE)

10-13 minutes

"Nous sommes en ce moment à la croisée des chemins et beaucoup de questions émergent", estime Alice Guilhon, présidente du Chapitre de la CGE, à propos de l'articulation de la réforme du lycée avec les classes préparatoires et les écoles, pendant une table ronde organisée lors de l'assemblée générale de la conférence le 28 janvier 2020. Les intervenants ont en effet mis en avant plusieurs interrogations : Comment communiquer auprès des lycéens sur les spécialités à choisir ? Faut-il accepter tous les profils ? Comment clarifier les parcours en CPGE et leur permettre une nouvelle attractivité ?



De gauche à droite : Laurent Champaney, Alice Guilhon, Pierre Mathiot et Jean Bastianelli, à l'assemblée générale de la CGE, le 28 janvier 2020 Droits réservés - DR - CGE

Quel est l'impact de la réforme du lycée sur les classes préparatoires et les grandes écoles ? Comment perçoivent-elles cette réforme ? Et comment comptent-elles s'adapter aux changements induits par le nouveau baccalauréat ? C'est à ces

questions qu'ont répondu des représentants des classes préparatoires et des grandes écoles lors d'une table ronde organisée dans le cadre de l'assemblée générale de la CGE, mardi 28 janvier 2020 au lycée Louis-le-Grand.

"L'ancien monde est en train de changer"

La réforme du lycée fait "bouger les lignes" : "c'est l'ancien monde qui est en train de changer", lance d'emblée Pierre Mathiot, directeur de Sciences Po Lille et secrétaire du bureau de la CGE. Il rappelle que l'esprit général de la réforme est de tourner le lycée vers l'enseignement supérieur : les élèves suivront un tronc commun de formation et choisiront trois spécialités en Première et deux spécialités en Terminale. "Ces choix de spécialités, souvent moins utilitaristes, vont impacter l'offre de formation post-bac et les voies d'accès des filières sélectives", prévient-il. Par exemple, "les élèves risquent d'abandonner la spécialité 'mathématiques', qui a un programme très exigeant, entre la Première et la Terminale", ce qui aura ensuite des conséquences sur les inscriptions sur Parcoursup.

Un autre enjeu évoqué est la mise en place des 54 heures annuelles dédiées à l'orientation dans les lycées d'enseignement général et technologique. "C'est un élément majeur de la réussite de la réforme même s'il faut reconnaître que c'est un peu laissé de côté pour l'instant", admet Pierre Mathiot. Selon lui, "si on ne fait rien de ces 54 heures, ce sont les 'sachants' qui vont s'approprier la réforme au détriment des élèves les plus modestes".

Comment les CPGE peuvent-elles communiquer auprès des lycéens ?

Au niveau des établissements d'enseignement supérieur, les lycées à classes préparatoires, à la fois établissement d'origine et d'accueil sur Parcoursup, sont particulièrement touchés par la disparition des séries du baccalauréat. Les associations des classes préparatoires portent d'ailleurs une réflexion sur leurs méthodes de recrutement ainsi que sur le contenu des filières (lire sur AEF info [ici](#), [ici](#) et [ici](#)). "Il est compliqué de communiquer car nous sommes dans une période encore en mouvement. Si bien que l'on se demande 'quel message pouvons-nous transmettre pour donner confiance' ?", se questionne Jean Bastianelli, proviseur du lycée Louis-Le-Grand et président de l'APLCPGE

(Association des proviseurs de lycées à classes préparatoires aux grandes écoles).

Les membres de l'APLCPGE ont d'ailleurs récemment travaillé sur la recherche de "formulations" à destination des jeunes et de leur famille. L'enjeu est à la fois d'informer sur l'ouverture des classes préparatoires à de nouveaux profils et d'éviter la langue de bois en disant "faites ce que vous voulez", met en avant Jean Bastianelli. "Nous n'avons pas le droit de tenir un discours fallacieux, et il est de notre devoir de rappeler quelques fondamentaux. Par exemple, si un lycéen veut faire des études d'ingénieurs, oui, il devra suivre des spécialités scientifiques", insiste-t-il. De même, un élève devra prendre la spécialité "mathématiques" s'il veut rejoindre une classe préparatoire économique. C'est ce qu'il nomme "des passages obligés" pour entrer dans une filière sélective.

D'après lui, il faudra "un certain temps" pour que les équipes, les élèves et leurs familles réussissent à appréhender cette réforme et à raisonner autrement. Pour l'instant, les lycéens s'interrogent surtout sur les spécialités à prendre "pour garder toutes les portes ouvertes et recherchent à reconstruire la filière scientifique", ce qui va à l'encontre de "l'esprit de la réforme", observe Jean Bastianelli.

L'enjeu des mathématiques au lycée et en classes préparatoires

"Nous sommes en ce moment à la croisée des chemins et beaucoup de questions émergent", poursuit Alice Guilhon, directrice de Skema business school et présidente du Chapitre de la CGE. Les écoles de management sont touchées par la réforme du lycée au niveau du post-bac "avec une ouverture encore plus grande des profils" et au niveau du programme grande école avec une nécessaire révision du concours. Les mathématiques seront "le socle" pour pouvoir entrer dans une grande école de commerce. Mais comment se mettront en place les parcours "mathématiques approfondies" et "mathématiques appliquées" en classes préparatoires (anciennement ECS et ECE) ? "Quelles combinaisons vont choisir les étudiants pour être sûrs d'entrer dans une école avec le bon niveau de mathématiques ?", se demande Alice Guilhon. "Il faut donner de l'information, clarifier les parcours et expliquer aux familles que la classe préparatoire est une voie de réussite pour intégrer une grande école [...]. Il est véritablement temps d'avancer !", insiste-t-elle.

De son côté, Laurent Champaney, directeur d'Arts et Métiers ParisTech et président de la commission Amont de la CGE, soulève la problématique de la spécialité "sciences informatiques" : "Nous avons aussi besoin du numérique dans toutes les spécialités scientifiques", met-il en garde. Les dirigeants d'écoles d'ingénieurs s'interrogent aussi sur "le devenir" des étudiants qui n'auront pas pris la spécialité "mathématiques" mais qui auront choisi, par exemple, en Terminale la combinaison "SVT" et "sciences informatiques". "A priori, ils auront du mal à intégrer une classe préparatoire scientifique, et la question se pose aussi pour l'entrée en bachelor", avance Laurent Champaney. Autre problématique : pour les CPGE scientifiques, les trois filières seront conservées (MPSI, PCSI et PTSI) et une quatrième sera créée pour les élèves qui auront suivi la spécialité "sciences informatiques". "La compréhension de l'offre post-bac va être compliquée pour les étudiants", reconnaît-il.

Delphine Manceau, directrice de Neoma business school, interpelle les quatre intervenants pour exprimer son désaccord sur "le choix forcé" de la spécialité "mathématiques" en classe préparatoire : "Il y a de la place dans nos écoles de management pour des étudiants qui ne sont pas très matheux. Nous avons d'ailleurs un certain nombre d'élèves de classes préparatoires littéraires qui nous rejoignent chaque année", défend-elle ([lire AEF info](#)).

Les mathématiques au détriment de la physique et des SVT ?

Plusieurs débats ont émergé dans la salle à la suite de ces échanges. "Nous avons le sentiment que la réforme rend difficile la construction d'une formation sur les trois champs scientifiques", s'inquiète Jean François Beaux, président de l'UPA, qui regrette l'absence en Terminale d'options en SVT ou physique-chimie. "Sur des domaines comme l'environnement et le développement durable, les élèves doivent avoir une formation en histoire ou SHS. Avoir des purs scientifiques nous a amenés à des situations compliquées !", répond Pierre Mathiot.

Ensuite, selon lui, les "oui si" en 1er cycle universitaire devraient être remplacés par des "oui avec". "De plus en plus de formations post-bac vont accueillir des jeunes à qui il manquera des compétences, notamment dans les domaines scientifiques. Cela aurait du sens de permettre à des élèves qui, par exemple,

n'auraient pas fait de biologie en Terminale, de compenser cette absence", argumente-t-il. Sur la question des options, Pierre Mathiot ne se dit pas "hostile sur le papier" mais estime que cela poserait des problèmes en termes d'emploi du temps et de DHG.

Présent également dans la salle, Hervé Biaisser, ancien directeur de CentraleSupélec, s'interroge quant à lui sur la diversité des profils dans les classes préparatoires et les écoles. "Il y a au moins trois types de diversité induits par la réforme : davantage d'élèves de milieux modestes mais cela ne justifie pas un changement de programme ; des profils de connaissance plus divers ; et des expériences personnelles variées. Mais qu'est-ce que privilégient les entreprises ? Que veulent-elles ?", demande-t-il. D'après Alice Guilhon, ces trois diversités "répondent parfaitement" aux attentes des employeurs qui veulent "une diversité de talents", avec une capacité d'adaptation et une envie de mobilité.

"redéfinir l'identité des classes préparatoires" (Alain Joyeux)

Un autre débat revient sur le devant de la scène : le devenir des classes préparatoires et leur place dans le paysage des formations post-bac. "La réforme du lycée peut être une opportunité pour rénover les concours et les programmes. Mais en même temps, il ne faudrait pas que le prérequis des mathématiques limite ou réduise le vivier d'élèves potentiel et réel. Car le système des classes préparatoires est actuellement fragilisé", estime Alain Joyeux, président de l'APHEC. Il fait notamment référence à une baisse de 5,4 % des effectifs de la filière économique à la rentrée 2018 ([lire sur AEF info](#)).

"Nous avons besoin, aujourd'hui plus que jamais, de redéfinir l'identité des classes préparatoires", soutient-il. Et de poursuivre : "Le gouvernement tient à cette filière et la politique actuelle n'est pas de réduire les capacités d'accueil de la filière économique et commerciale. Mais sur le terrain, c'est l'inverse : les logiques comptables font que nous avons tous les trois jours des alertes sur la fermeture ou la fusion de classes", regrette-t-il. Qui plus est, ce sont les classes préparatoires de proximité qui sont le plus touchées par ces fermetures alors qu'elles jouent "un rôle d'ouverture sociale".

Pour sa part, Pierre Mathiot pense que "les futures générations d'étudiants ont des fortes attentes de l'enseignement supérieur qui,

peut-être, se désajuste de l'offre des classes préparatoires". Selon lui, les très bons élèves ont le choix de suivre des formations post-bac "très attractives" comme les bachelors et les bi-licences, qui ont en plus "un niveau d'exigence de travail moins important". Pour Alain Joyeux, "le temps où les bons élèves venaient directement en classes préparatoires est en effet révolu".